



MAIRIE
DE
QUIERS
77720

Délibération du Conseil Municipal de la commune de QUIERS

du mardi 18 octobre 2022

DEL-2022-40

Le mardi dix-huit octobre deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le treize octobre deux mille vingt-deux, convocation diffusée le même jour, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

ETAIENT PRESENTS : M. Davy BRUN M. Gérard FABRE, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Mégane CORDELLE, M. José CUETO, Mme Marie BRIARD, M. Laurent GADET, Mme Rozenn LUX, Mme Véronique THOLLET, Mme Agnès SURATEAU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme Nathalie PAULON, M. Jean-François THOLLET qui donne pouvoir à Mme Véronique THOLLET.

ETAIENT ABSENTS NON EXCUSES : Mme Laurine DECAUDIN, M. Sacha RACCAH.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 11

SECRETARE DE SEANCE: Mme Agnès SURATEAU

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte

OBJET : TOTAL ENERGIES- Don.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à un courrier de sollicitation d'aide financière auprès de l'entreprise TOTAL ENERGIES concernant la sécurisation d'une partie de la route de Bagneaux et du fleurissement des accotements, l'entreprise TOTAL ENERGIES a répondu favorablement à cette demande de subvention.

Le montant du don financier proposé par l'entreprise TOTAL Energies s'élève à mille euros (1 000,00 €).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés, Décide :

- **D'accepter le don de l'entreprise TOTAL ENERGIES d'un montant de mille euros (1 000.00 €).**
- **Donne délégation à M. le Maire à l'effet de signer tous les documents nécessaires à ce don.**

Fait et délibéré à Quiers, le 18 octobre 2022

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Par délégation du Maire, l'Adjoint Gérard FABRE

